## Mercosur

## Aperçu

Par le Traité d'Asunción, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay créaient en 1991 le Marché commun du Cône Sud (Mercosur). Lorsqu'il aura été complètement mis en œuvre en 2006, le Mercosur permettra la libre circulation des biens, des services, du capital et de la main-d'œuvre. Il comprendra un tarif extérieur commun (TEC) et prévoira l'harmonisation des politiques macro-économiques et sectorielles. Cette union douanière, qui compte 215 millions de consommateurs (contre 400 millions pour l'ALENA), était en 2002 est le plus grand marché d'exportation du Canada en Amérique du Sud. Pendant la même période, les échanges avec l'Argentine et l'Uruguay ont diminué, les exportations canadiennes ayant totalisé 824 millions de dollars comparativement à 1,1 milliard de dollars en 2001. Toutefois, la hausse des échanges avec le Brésil et le Paraguay a contrebalancé cette baisse et l'ensemble des échanges commerciaux totalisant 3,1 milliards de dollars, sont demeurés inchangés par rapport à 2001. Les exportations du Canada vers le Mercosur sont principalement constituées de produits de papier, de potasse, de blé, de matériel des télécommunications et technologie de l'information, de pièces d'aéronefs, de produits du pétrole, de machines, de malt, de minéraux, de matières plastiques, de matériel roulant et de produits pharmaceutiques. Les investissements étrangers directs du Canada sont concentrés dans les secteurs de l'aluminium, du pétrole et du gaz, des mines, de la production d'électricité, ainsi que du matériel et des services de télécommunications et ont considérablement augmenté au cours des dernières années. En 2001, ils étaient évalués à 11,1 milliards de dollars dans les pays du Mercosur et à 5,6 milliards de dollars au Chili, un membre associé.

Les exportations brésiliennes à destination des autres pays membres du Mercosur sont passées de 9 milliards de dollars américains en 1997 à 6,4 milliards de dollars en 2001. Pendant la même période, les importations brésiliennes de produits en provenance des autres pays du Mercosur ont chuté de 2,5 milliards de dollars américains. En 2001, les exportations totales du Brésil se sont élevées à 58,2 milliards de dollars américains, et seulement 11 % de ces exportations étaient destinées à des

pays du Mercosur, alors que les produits des pays du Mercosur représentaient 17 % des importations brésiliennes (55,6 milliards de dollars américains en 2001). Les chiffres obtenus depuis le début de l'année jusqu'à septembre 2002 révèlent une tendance semblable pour cette année.

Des tarifs extérieurs communs partiellement harmonisés ont été mis en place en 1995 et, déjà, environ 90 % de l'ensemble des échanges entre les membres se font en franchise de droits. La situation économique en Argentine s'aggrave et la façon d'appliquer le TEC suscite de vives controverses. Les exceptions aux TEC restantes, soit les centaines de lignes tarifaires différentes appliquées par chaque pays, doivent être éliminées d'ici 2006. En 2000, après des mois d'âpres négociations, le Brésil et l'Argentine ont achevé la révision de l'accord sur l'automobile conclu entre les deux pays. Le nouvel accord prévoit la libéralisation des échanges pour 2006. D'ici là, le commerce des automobiles demeurera administré selon un coefficient variable en vertu duquel le Brésil et l'Argentine pourront déroger du rapport fixe de la balance des exportations entre les deux pays. Le coefficient variable pour 2002 a été fixé à 2,0, ce qui signifie que l'un des pays est autorisé à exporter 2 dollars américains en véhicules de l'autre pays pour chaque dollar américain en véhicules importés de ce pays. Ce coefficient passera à 2,2 en 2003, à 2,4 en 2004 et à 2,6 en 2005. En 2006, la zone de libre-échange sera mise en place. Étant donné que les véhicules et les pièces d'automobiles représentent au moins 30 % des échanges entre les pays membres du Mercosur, il s'agit d'un accord important. Le Mercosur et les pays associés (Chili et Bolivie) ont conclu récemment un accord qui régira la circulation des personnes et de la main-d'œuvre.

Le Mercosur s'est engagé dans un vaste programme commercial à l'étranger dans le but de négocier l'établissement de liens plus étroits avec l'Afrique du Sud, les États-Unis, le Mexique, le Pacte andin et l'Union européenne (UE) et, d'une part, et d'établir un dialogue avec l'Association européenne de libre-échange, le Canada, la Chine, Israël et le Japon, d'autre part. Depuis sa création, le Mercosur a négocié et conclu des accords de libre-échange avec le Chili et la Bolivie. Bien que le Chili et le Mercosur avaient prévu d'approfondir leurs discussions sur la participation intégrale du Chili au bloc, la date de son accession est encore incertaine compte tenu des négociations bilatérales menées entre le Chili